



Situation du coronavirus (COVID-19) au Québec

Dans cette page :

- [Situation au Québec](#)
- [Scénarios de l'évolution de la COVID-19](#)
- [Mesures prises par décrets et arrêtés ministériels](#)
- [Des réponses à vos questions](#)

Situation au Québec

L'Organisation mondiale de la Santé a officiellement déclaré le statut de pandémie pour la COVID-19.

Au Québec, pour le moment, la propagation du coronavirus (COVID-19) est sous contrôle, mais les présentes semaines sont critiques. Il y a désormais de la transmission communautaire du virus dans toutes les régions du Québec.

Le gouvernement prend donc toutes les mesures nécessaires pour freiner le plus possible la contagion.

Au Québec, à ce jour, 34 327 cas confirmés de COVID-19, dont 2 510 personnes décédées, ont été signalés.

Données sur l'écllosion de la COVID-19 au Québec :

- [Nombre de cas confirmés par région](#)
- [Répartition des cas confirmés selon le groupe d'âge](#)
- [Nombre de personnes sous investigation, de cas négatifs et confirmés](#)
- [Nombre d'hospitalisations](#)
- [Nombre de décès par région](#)
- [Répartition des décès selon le groupe d'âge](#)
- [Situation dans les milieux de vie pour personnes âgées et vulnérables](#)
- [État de la situation dans les établissements de détention](#)

Nombre de cas confirmés par région

Régions	Nombre de cas confirmés, en date du 6 mai, 13 h 15
01 - Bas-Saint-Laurent	36
02 - Saguenay – Lac-Saint-Jean	299
03 - Capitale-Nationale	986
04 - Mauricie-et-Centre-du-Québec	1 412
05 - Estrie	877
06 - Montréal	17 442
07 - Outaouais	318
08 - Abitibi-Témiscamingue	150
09 - Côte-Nord	113
10 - Nord-du-Québec	8
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	170
12 - Chaudière-Appalaches	411
13 - Laval	3 701
14 - Lanaudière	2 606
15 - Laurentides	1 586
16 - Montérégie	4 179
17 - Nunavik	20
18 - Terres-Cries-de-la-Baie-James	10
Hors Québec	1
Région à déterminer	2

Données cumulatives. Source : V10, MSSS, 5 mai 2020, 18 h

34 327

Répartition des cas confirmés selon le groupe d'âge

Groupe d'âge	% de cas confirmés
0-9 ans	0,8
10-19 ans	2,0
20-29 ans	10,9
30-39 ans	12,7
40-49 ans	15,8
50-59 ans	15,1
60-69 ans	9,6
70-79 ans	9,0
80-89 ans	14,0
90 ans ou plus	10,0
Âge à déterminer	0,0

Données cumulatives. Source : Infocentre de l'Institut national de santé publique du Québec, données de laboratoires (consulté le 6 mai 2020).

Nombre de personnes sous investigation, de cas négatifs et confirmés

- Personne sous investigation¹ : 1 240
- Cas négatifs² : 220 604
- Cas confirmés² : 34 327

1 : Donnée journalière. Source : Infocentre de santé publique, 5 mai 2020, 18 h.

2 : Donnée cumulative. Source : Infocentre de santé publique (LSPQ et laboratoires suprarégionaux), 5 mai 2020,

18 h.

Nombre d'hospitalisations

- Nombre d'hospitalisations régulières : 1 627
- Nombre en soins intensifs : 213
- Nombre total d'hospitalisations¹ : 1 840

1 : Donnée journalière. Source : Transmissions préliminaires de MED-ÉCHO, données déclarées par les centres hospitaliers, le 5 mai 2020 à 17 h.

Nombre de décès par région

Régions	Nombre de décès, en date du 6 mai, 13 h 15
01 - Bas-Saint-Laurent	1
02 - Saguenay – Lac-Saint-Jean	26
03 - Capitale-Nationale	69
04 - Mauricie-et-Centre-du-Québec	113
05 - Estrie	25
06 - Montréal	1 562
07 - Outaouais	5
08 - Abitibi-Témiscamingue	3
09 - Côte-Nord	0
10 - Nord-du-Québec	0
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	8
12 - Chaudière-Appalaches	8
13 - Laval	336
Données cumulatives. Source : V10, MSSS, 5 mai 2020, 18 h	106

Régions	Nombre de décès, en date du 6 mai, 13 h 15
16 - Montérégie	195
17 - Nunavik	0
18 - Terres-Cries-de-la-Baie-James	0
Hors Québec	0
Région à déterminer	0
Total	2 510

Données cumulatives. Source : V10, MSSS, 5 mai 2020, 18 h

Répartition des décès selon le groupe d'âge

Groupe d'âge	% de décès
Moins de 30 ans	0
30-39 ans	0,2
40-49 ans	0,6
50-59 ans	1,5
60-69 ans	6,5
70-79 ans	17,5
80-89 ans	40,2
90 ans et plus	33,4
Âge à déterminer	0,2

Données cumulatives. Source : V10, MSSS, Mise à jour 5 mai 2020, 18 h

Situation dans les milieux de vie pour personnes aînées et vulnérables

Le tableau sur la situation dans les milieux de vie pour personnes âgées et vulnérables fait l'objet d'une révision. Les prochaines données seront présentées sur une base journalière plutôt que cumulative. Cet ajustement permettra notamment de dresser un portrait plus juste des éclosions dans les milieux de vie et de suivre leur évolution. Ce nouveau tableau sera rendu disponible prochainement.

État de la situation dans les établissements de détention

Établissement de détention	Nombre de personnes incarcérées présentes à minuit	Nombre de personnes incarcérées actuellement atteintes de la COVID-19	Nombre de personnes incarcérées ayant passé un test de dépistage	Nombre de résultats positifs
Amos	162	0	1	0
Baie-Comeau	41	0	0	0
Hull	152	0	3	0
Leclerc de Laval	156	0	13	0
Montréal	926	34	108	34
New Carlisle	62	0	1	0
Percé	40	0	0	0
Québec (secteur féminin)	19	0	2	0
Québec (secteur masculin)	475	0	11	0
Rimouski	81	0	1	0
Rivière-des-Prairies	380	0	22	0
Roberval	168	0	2	0
Saint-Jérôme	288	0	3	0
Reportage de la population carcérale atteinte de la COVID-19 : 1,0 %.	0	0	0	0

Établissement de détention	Nombre de personnes incarcérées présentes à minuit	Nombre de personnes incarcérées actuellement atteintes de la COVID-19	Nombre de personnes incarcérées ayant passé un test de dépistage	Nombre de résultats positifs
Trois-Rivières	183	0	8	0
Total	3 564	34	194	36

Proportion de la population carcérale atteinte de la COVID-19 : 1,0 %.

Consulter les [questions et réponses concernant les personnes incarcérées et contrevenantes dans le contexte de la COVID-19](#).

Établissement de détention	Nombre d'employés des Services correctionnels atteints de la COVID-19	Nombre d'employés rétablis
Amos	0	0
Baie-Comeau	0	0
Hull	0	0
Leclerc de Laval	2	0
Montréal	22	0
New Carlisle	0	0
Percé	0	0
Québec (secteur féminin)	0	0
Québec (secteur masculin)	0	0
Rimouski	0	0
Rivière-des-Prairies	4	0
Roberval	0	0
Saint-Jérôme	0	1
Sept-Îles	0	0
Sherbrooke	0	0
Sorel-Tracy	0	0
Trois-Rivières	0	0
Total	28	1

Consulter les [questions et réponses concernant les personnes incarcérées et contrevenantes dans le contexte de la COVID-19](#)

Au Canada, la COVID-19 représente une menace grave pour la santé et la situation évolue quotidiennement. Le risque variera à l'intérieur d'une même communauté et d'une communauté à l'autre, mais étant donné le nombre grandissant de cas au Canada, le risque que courent les Canadiens est considéré comme élevé. Les informations relatives à l'écllosion sont présentées dans la section [Situation actuelle](#) du site du gouvernement du Canada.

Scénarios de l'évolution de la COVID-19

Au moment où une reprise progressive des activités économiques, sociales et cliniques est envisagée par les autorités, les experts se sont penchés sur les impacts que celle-ci pourrait avoir sur la trajectoire de la pandémie et sur les ressources pour y faire face. Pour en savoir plus, consultez la page [Projections des impacts d'une reprise progressive des activités économiques, sociales et cliniques](#) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec.

Mesures prises par décrets et arrêtés ministériels

Plusieurs décrets et arrêtés ministériels ont été signés par le gouvernement en lien avec la COVID-19.

L'adoption :

- le 13 mars 2020, d'un [décret déclarant l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois \(PDF 19,36 Ko\)](#);
- le 20 mars 2020, du [décret de renouvellement de l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois \(PDF 25 Ko\)](#);
- le 29 mars 2020, du [décret de renouvellement de l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois \(PDF 19,85 Ko\)](#);
- le 7 avril 2020, du [décret de renouvellement de l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois \(PDF 18,27 Ko\)](#);
- le 15 avril 2020, du [décret de renouvellement de l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois \(PDF 26 Ko\)](#);
- le 22 avril 2020, du [décret de renouvellement de l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois \(PDF 23 Ko\)](#);
- le 29 avril 2020, du [décret de renouvellement de l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois \(PDF 23 Ko\)](#) et du [décret numéro 496-2020 \(PDF 23 Ko\)](#);
- le 1^{er} mai 2020, du [décret numéro 500-2020 \(PDF 26 Ko\)](#);
- le 6 mai 2020, du [décret de renouvellement de l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois \(PDF 24 Ko\)](#) et du [décret numéro 505-2020 \(PDF 42 Ko\)](#).

Cette mesure exceptionnelle permet par exemple à la ministre de la Santé et des Services sociaux et aux établissements de procéder sans délai à l'achat d'équipements ou de conclure les contrats nécessaires pour protéger la santé de la population :

- [l'Arrêté numéro 2020-003 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 14 mars 2020 \(PDF 56 Ko\)](#) (élection partielle);
- [l'Arrêté numéro 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 15 mars 2020 \(PDF 168 Ko\)](#);
- [l'Arrêté numéro 2020-005 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 17 mars 2020 \(PDF 126 Ko\)](#);

- [l'Arrêté numéro 2020-006 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 19 mars 2020 \(PDF 46 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-007 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 21 mars 2020 \(PDF 120 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-008 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 22 mars 2020 \(PDF 141 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-009 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 23 mars 2020 \(PDF 115 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-010 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 27 mars 2020 \(PDF 120 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-011 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 28 mars 2020 \(PDF 117 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-012 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 30 mars 2020 \(PDF 111 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-013 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 1^{er} avril 2020 \(PDF 125 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-014 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 avril 2020 \(PDF 115 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-015 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 4 avril 2020 \(PDF 131 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-016 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 7 avril 2020 \(PDF 115 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-017 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 8 avril 2020 \(PDF 116 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-018 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 9 avril 2020 \(PDF 116 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-019 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 10 avril 2020 \(PDF 113 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-020 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 10 avril 2020 \(PDF 110 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-021 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 14 avril 2020 \(PDF 117 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-022 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 15 avril 2020 \(PDF 120 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-023 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 17 avril 2020 \(PDF 112 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-025 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 19 avril 2020 \(PDF 114 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-026 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 20 avril 2020 \(PDF 114 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-027 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 22 avril 2020 \(PDF 116 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-028 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 25 avril 2020 \(PDF 113 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 26 avril 2020 \(PDF 115 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-030 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 29 avril 2020 \(PDF 114 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-031 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 3 mai 2020 \(PDF 115 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-032 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 5 mai 2020 \(PDF 117 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-033 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 7 mai 2020 \(PDF 118 Ko\).](#)

La [réduction au minimum des services et activités non prioritaires](#) par l'adoption du [décret 223-2020 déclarant la suspension de toute activité effectuée en milieu de travail jugée non prioritaire](#) (PDF 36 Ko).

Des réponses à vos questions

Vous avez d'autres questions?

Consultez les [réponses aux questions les plus souvent posées](#).

Dernière mise à jour : 6 mai 2020

Avis

L'information contenue sur le site ne remplace en aucun cas l'avis d'une ressource professionnelle de la santé. Si vous avez des questions concernant votre état de santé, consultez une ressource professionnelle.

Évaluation de page

Veuillez activer javascript pour remplir la demande.

Québec.ca

Informations et services

Culture

Éducation

Emploi

Entreprises et travailleurs autonomes

Environnement et ressources naturelles

Famille et soutien aux personnes

Finances, impôts et taxes

Habitation et logement

Immigration

Justice et état civil

Santé

Sécurité et situations d'urgence

Tourisme et loisirs

Transports

Gouvernement

Ministères et organismes

Services Québec

Transparence

Carrière

Données ouvertes

Fil d'information

Gazette officielle
Lois et règlements
Publications

Nous joindre

Téléphone
Bureaux de services

Suivez-nous



[Accessibilité](#) [Plan du site](#) [Accès à l'information](#) [Politique de confidentialité](#) [À propos de Québec.ca](#)

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2020